



Conference of the Regional Legislative Assemblies of the European Union

**Madame Françoise Dupuis,
Présidente du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale,
Présidente de la CALRE**

**Discours prononcé à Seville le 15 mars 2013 dans le cadre des
Journées «Les défis de l'Union européenne»**

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,
Chers Etudiants,
Chers Amis,

Pour commencer, j'aimerais féliciter mes collègues du Parlement d'Andalousie pour l'organisation de ces journées sur l'Europe. Les citoyens – les plus jeunes en particulier – connaissent sans doute mal l'Europe, ou alors la connaissent bien et n'en ont pas nécessairement une bonne opinion.

Faire connaître les principaux rouages, l'impact des politiques menées, ouvrir de vrais débats ne peut être que positif dans cette période de crise.

Je vous remercie de m'avoir invitée à m'adresser à vous dans ce cadre.

La CALRE, dont je suis actuellement présidente, a été créée en 1997 et réunit 74 présidents d'assemblées législatives régionales européennes. La plus petite de ces régions (en population) est l'archipel finlandais d'Aaland, qui compte 28.000 habitants. La plus grande est le Land allemand de Rhénanie-du-Nord – Westphalie, peuplé de 17.000.000 d'habitants.

Les assemblées régionales membres de la CALRE ont la spécificité de disposer d'un pouvoir législatif propre dans de nombreuses matières, ce qui les place en pointe des processus de décentralisation.

La CALRE a pour ambition de contribuer à la participation démocratique à l'Union européenne, ainsi, bien sûr, que de renforcer les relations entre les assemblées régionales. Six groupes de travail sont actuellement en activité en son sein, dont le moindre n'est pas celui dédié à la fiscalité régionale. Son programme de travail comprend notamment l'étude des effets des mesures anti-crisis nationales sur les budgets des autorités locales ainsi que des meilleures pratiques en termes de fédéralisme fiscal. Il recommande des contacts étroits avec le Parlement européen.

Nos régions sont directement concernées par la crise financière et économique qui a commencé à frapper l'Europe à partir de 2008. En effet, les finances publiques régionales sont trop souvent prises en tenaille entre des besoins sociaux plus importants auxquelles elles devraient répondre et des recettes fiscales restreintes par la crise. Elles sont également contraintes par les normes européennes de déficit qui limitent leur possibilité de prendre part à des politiques d'investissement.

Les régions peuvent jouer un rôle actif en matière d'emploi et de relance, mais il faut admettre que ces questions dépassent leurs frontières, comme elles dépassent parfois les Etats eux-mêmes. La crise elle-même étant d'envergure mondiale. En effet, que peut faire une région lorsqu'une grande entreprise multinationale lui annonce qu'elle va délocaliser sa production vers le territoire le moins coûteux, tout en laissant à l'autorité locale la responsabilité de prendre en charge les dégâts sociaux causés?

La décentralisation bien comprise doit dès lors s'accompagner d'un renforcement de la cohésion sociale au niveau européen, du soutien aux régions en difficultés et de programmes de convergence économique.

Dans cette perspective, le programme CALRE 2013 souligne notamment la nécessité d'un cadre financier de l'UE 2014-2020 ambitieux, afin de permettre un financement adéquat des politiques régionales européennes. Il s'agit-là d'un de nos points d'attention principaux.

Dans son programme, la CALRE souligne la nécessité d'accompagner le pacte budgétaire de mesures visant à éviter une austérité trop contraignante.

Nous avons besoin d'une relance économique européenne.

Il faut que l'Union européenne se dote de mécanismes garantissant un haut niveau de cohésion et de protection sociale à l'ensemble de ses citoyens. Sans quoi, il y a un risque de fragmentation spatiale de l'Union et de spirale récessionniste touchant en particulier les régions pauvres.

Nous sommes bien conscients des disparités existant entre les économies régionales. La décentralisation bien conçue ne peut conduire à accentuer celles-ci, et doit en particulier éviter l'émergence d'entités territoriales marginalisées, à viabilité économique limitée, qui mettraient sous tension la pacification et la stabilisation des peuples européens intervenue après la seconde guerre mondiale. L'Europe doit se démarquer de cette voie, sous peine de voir les citoyens se détourner des espoirs qu'elle a suscité.

Si l'immigration peut par ailleurs être une chance pour certaines régions dont la population vieillit, il y a manifestement lieu à ouvrir un débat sur cette question.

On ne peut pas évoquer les rapports entre les Régions et l'Europe sans mentionner le principe de subsidiarité.

La CALRE défend le principe de subsidiarité. La mise en place du contrôle du respect de ce principe par le législateur européen, ainsi que la participation des assemblées régionales au processus législatif européen ont été nos préoccupations constantes.

Ce principe ne signifie toutefois nullement que les régions doivent exercer l'ensemble des compétences ni que les Etats doivent disparaître, il signifie que les décisions doivent être prises au niveau où il est le plus efficace qu'elles le soient.

Enfin, le déficit démocratique de l'Union européenne est une préoccupation constante de la CALRE. Le fossé entre les citoyens et les institutions européennes est régulièrement évoqué. Il doit absolument être comblé. La présidence de la CALRE soutiendra toute initiative visant à renforcer la légitimité démocratique de l'Union européenne. Les élections européennes de 2014 feront l'objet de notre meilleure attention, car elles devraient être l'occasion d'insuffler un souffle nouveau à l'Union européenne et de remettre celle-ci en phase avec les attentes de développement et de bien être partagé des populations.

Tous nos efforts doivent aller à l'organisation d'une Europe capable de maintenir la paix et la prospérité de ses citoyens, tel que l'espoir en avait été donné largement après la deuxième guerre mondiale.

Je vous remercie.

Façoise DUPUIS